

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°259/2016

OBJET : Taux de participation statutaire 2017

Membres : 18

Présents votant : 9

Pouvoirs : 3

L'an deux mille seize, et le 6 décembre 2016

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 24 novembre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat à la Mairie de Celles.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT
- Monsieur Louis VILLARET, Conseiller départemental du canton de GIGNAC
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Salvador RUIZ délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jacques RIGAUD, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Louis ALIX, délégué de la communauté de communes du GRAND ORB.

La Présidente présente les taux de participation statutaire applicables au Budget Primitif 2017.

Le Conseil Départemental est majoritaire avec 55% de participation. Les 45 % restants sont répartis entre les trois communautés de communes membres.

Deux critères sont définis statutairement avec un coefficient de 50% chacun :

- > La population de la collectivité,
- > La représentation au comité syndical.

Les taux de participation statutaire changeant en fonction de l'évolution de la population des collectivités, il convient de voter ces taux chaque année.

La Présidente propose de voter les taux de participation suivants.

	CC Clermontais	CC Lodévois et Larzac	CC Grand Orb	Total
Pop recensement 2013	26 532	14 468	20 765	61 765
Nb de voix	5	2	2	9
% pop totale	42.96 %	23.42%	33.62%	100%
% Nb total voix	55.56%	22.22%	22.22%	100%
Coeff. 50/50 sur 100%	49.26%	22.82%	27.92%	100%
TAUX	22.17 %	10.27%	12.56%	45%

Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :

Affichée le :

Le Comité Syndical,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et présents, le comité syndical

EMET un avis favorable sur les taux de participation statutaire présentés,

DECIDE d'adopter ces taux de participation pour l'année 2017.

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault, le 6 décembre 2016

La Présidente



Marie PASSIEUX

ARRIVÉ LE:

21 DEC. 2016

SOUS PRÉFECTURE
DE LODEVE (34)